

## BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément à l'article 35 du Règlement Général de la BRVM, à l'Instruction N°5 de la BRVM relative à l'animation du marché et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UEMOA,

### 1. SGI ANIMATRICE DE LA VALEUR COTEE

Nom SGI : CGF BOURSE  
Siège social : Km, 6 Avenue Cheikh Anta Diop, Imm. Serigné Bassirou Mbacké  
Adresse : Stèle Mermoz, BP 11516  
Téléphone : 00221 33864 97 97  
Télécopieur 33 864 96 95  
ANB SENEGAL  
Nom & prénoms du Représentant légal Marie Odile SENE KANTOUSSAN  
Fonction du Représentant légal Directeur Général  
Email cgfbourse@cgfbourse.com

### 2. VALEUR ANIMEE

Dénomination TOTAL SN  
Siège social : Route de l'aéroport, station TOTAL Ngor - BP 355 Dakar  
Téléphone : 33 864 90 00.  
Télécopie : 33 864 90 90  
Email : total@total.sn

### 3. CLAUSES DE L'ANIMATION

Nom & prénoms du négociateur spécialiste : Ndèye Khady Diack BAH		
Date de signature du contrat : 30/12/2014	Contrat renouvelé ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Durée du contrat : 3 ans	Combien de fois : .....	Date du dernier renouvellement : ... ..
Quantité minimale de titres garantie (QMG) : ...10 (la QMG ne peut pas être inférieure à 10 titres)		
Ecart de cours proposé : plus ou moins 7.5%		
Compte DCBR utilisé : 10 21 28		

### 4. POINT SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

	Semestre N (**)	Semestre N-1	Variation	
			En volume/valeur	%
Nombre de titres	1 605	1 269	336	26%
Montant en espèces (F CFA) (**)	25 680 000	19 751 360	5 928 640	30%

(\*) Semestre N est le dernier semestre écoulé.

(\*\*) Ce montant n'est pas la valorisation des titres mais les moyens disponibles en espèces.

Le soussigné certifie que les informations contenues dans ce présent bilan sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à Dakar, le 21/09/ 2017

Signature et cachet  
(du déclarant ou son Représentant légal)



**NB : Ce document doit être produit au plus tard le 15 du mois suivant la fin de chaque semestre.**